

06 230 79 372
229 4120 157 93 72
60 16 2018 107 2
4.63 2202 3065 2050
604 176 303 357 2051
604 176 303 357 2051

COMMUNICATION FINANCIÈRE

31 décembre 2018

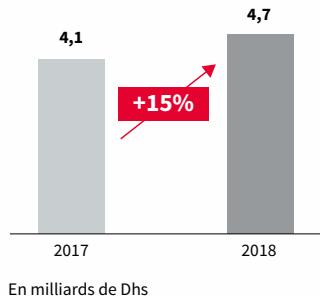
Une contribution décisive au financement
de l'économie nationale confirmant notre
positionnement d'acteur financier de 1^{er} rang

COMMUNICATION FINANCIÈRE

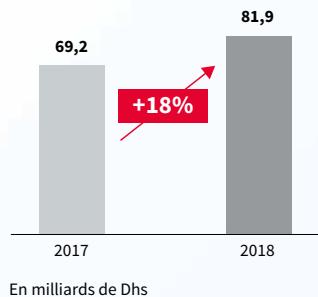
2018

Société Générale Maroc, portée par une dynamique commerciale et une volonté de croissance et d'innovation, affiche un résultat net consolidé de 1 146 millions de dirhams en hausse de 18% et confirme sa place de 1^{er} groupe financier international au Maroc.

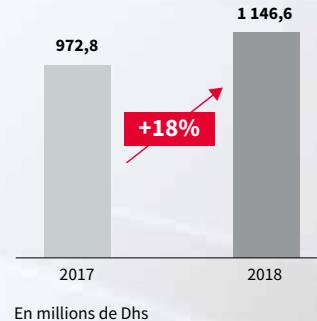
PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ



CRÉDITS CLIENTÈLES EN CONSOLIDÉ



RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ



1. UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE CONFIRMÉE

S'appuyant sur des fondations solides, portée par l'ambition de renforcer son leadership de banque marocaine ayant un actionnaire de référence internationale, Société Générale Maroc continue à délivrer une croissance dynamique, rentable et durable, tout en investissant dans l'avenir et en intégrant pleinement les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dans le développement de ses activités.

2. UNE FORTE CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE MAROCAINE

Société Générale Maroc confirme son positionnement de partenaire privilégié du développement économique du pays. Au cours de l'exercice 2018, l'activité de distribution de crédits a été particulièrement soutenue. Les créances sur la clientèle totalisent ainsi, au 31 décembre 2018, plus de 81 milliards de dirhams, enregistrant une progression de plus de 18% en consolidé, tenant compte de l'intégration de la filiale Eqdom dans le périmètre.

Porté essentiellement par la hausse des encours de crédits immobiliers, de crédits de trésorerie et de crédits à la consommation, ce dynamisme illustre le développement des relations de partenariat visant à accompagner la clientèle de Particuliers, Professionnels et Entreprises dans la réalisation de leurs projets.

3. UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE SOUTENUE

Le Produit Net Bancaire du Groupe s'établit à 4,7 milliards de dirhams, enregistrant une hausse de 15,4% en consolidé. Cette bonne performance s'explique par l'évolution du périmètre de consolidation mais également par la hausse des commissions, tirée notamment par les activités soutenues des flux domestiques, des moyens de paiement et les résultats de la salle des marchés.

Le coût net du risque et les frais généraux restent maîtrisés.

Au final, le résultat net consolidé Groupe affiche une hausse de 18% par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 1 146 millions de dirhams au 31 décembre 2018.

4. DES OFFRES INNOVANTES POUR DES EXPÉRIENCES CLIENTS RENOUVELÉES

Société Générale Maroc continue à investir dans la transformation digitale de son modèle et dans l'évolution de ses services en s'inscrivant dans une démarche d'innovation permanente. C'est ainsi que de nouvelles offres ont vu le jour au cours de l'année 2018 : lancement d'un nouveau site transactionnel bancaire, enrichissement de l'application mobile, nouvelle solution de banque à distance dédiée aux Professionnels, lancement du portefeuille électronique SO PAY, lancement de mobilize web, nouvelle plateforme de paiement en ligne pour les services e-gov... Autant de nouveaux services visant à offrir une expérience clients toujours plus simple, plus rapide et plus efficiente.

5. DES FILIALES SPÉCIALISÉES ACTEURS DE RÉFÉRENCE DANS LEURS MÉTIERS

Sous l'effet d'une intensification des synergies commerciales et opérationnelles entre la banque et ses filiales spécialisées, ces dernières enregistrent d'excellents résultats, illustrés notamment par :

■ **EQDOM**, qui affiche une production totale en hausse de 21% par rapport à 2017. Cette performance s'appuie à la fois sur la progression du crédit non affecté (+16%) et celle du crédit automobile (+ 25%).

■ **SOGELEASE** qui enregistre une performance largement supérieure à la moyenne du marché, avec une production en hausse de 14,4% versus 3% pour le secteur du Crédit-Bail.

■ **LA MAROCAINE VIE** qui, pour la 5^{ème} année consécutive, enregistre une tendance haussière dans l'évolution de son chiffre d'affaires (+6,9%). L'activité épargne quant à elle, enregistre une belle progression de 7,9%.

ÉTAT A1 : ÉTAT DES PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

Les comptes sociaux de la Société Générale Maroc sont préparés conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC). L'objectif de ces comptes est de présenter une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Banque.

1. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Les créances comptabilisées, qui concernent aussi bien les établissements de crédits que les créances sur la clientèle, sont ventilées selon leur durée initiale et leur objet économique et ce, comme suit :

- Créances sur les établissements de crédit et assimilés à vue et à terme ;
- Crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers et autres crédits ;
- Créances acquises par affacturage.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit ou clientèle).

Les créances en souffrance

Les créances en souffrance sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation en vigueur régissant l'activité des établissements de crédit. Ces créances sont, après déduction des quotités de garantie prévues par ladite réglementation, provisionnées à hauteur de :

- 20% pour les créances pré-douteuses ;
- 50% pour les créances douteuses ;
- 100% pour les créances compromises.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles. Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont, quant à elles, constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable.

2. DETTES À VUE ET À TERMES

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur les dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

3. PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de l'intention de leur détention en titres de transaction, titres d'investissement, titres de placement ou titres de participations.

• Titres de transaction

Ces titres sont acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé actif. Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat, frais de transaction exclus, coupon couru inclus. À chaque arrêté comptable, la différence résultant des variations de prix de marché est portée directement au compte de produits et charges.

• Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

• Titres d'investissement

Ils correspondent à des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à la date de leur échéance.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition frais inclus et coupon couru inclus.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

• Titres de participation

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

Seules les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

• Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres cédés continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan. Aucune provision n'est constatée en cas de dépréciation des titres reçus mais les intérêts courus sur la créance sont constatés.

4. OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et les charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

6. PROVISIONS

Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges directement liés ou non à des opérations bancaires.

- Les provisions pour risques et charges : sont constituées en cas d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue.
- Provisions pour risques généraux : Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.
- Les provisions réglementées : sont constituées en application des dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales.

7. PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Les intérêts correspondent aux produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés. Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation. Les commissions sont enregistrées selon la nature de la prestation.

COMPTES SOCIAUX AGRÉGÉS

AU 31/12/2018

BILAN AU 31/12/2018

ACTIF	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 216 071	4 453 517
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 193 266	9 202 106
. À vue	3 053 895	2 680 069
. À terme	7 139 371	6 522 037
Créances sur la clientèle	61 523 182	60 044 566
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	19 374 604	18 279 796
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	17 947 898	18 120 924
. Crédits et financements participatifs immobiliers	19 969 878	19 467 407
. Autres crédits et financements participatifs	4 230 802	4 176 439
Créances acquises par affacturage	1 879 858	903 459
Titres de transaction et de placement	5 459 719	4 504 961
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 424 885	4 452 097
. Autres titres de créance	34 812	52 808
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	22	56
Autres actifs	1 278 232	643 046
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	1 836 157	1 321 728
. Participation dans les entreprises liées	1 655 042	1 100 936
. Autres titres de participation et emplois assimilés	181 116	220 792
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	428 511	342 005
Immobilisations corporelles	1 213 242	1 232 506
TOTAL DE L'ACTIF	88 028 239	82 647 894

HORS BILAN AU 31/12/2018

HORS BILAN	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS DONNÉS	22 142 989	21 525 563
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 635 794	3 419 813
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 044 587	5 137 458
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	12 462 608	12 968 292
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	13 350 714	10 166 957
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 095 250	1 118 850
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	8 698 411	7 038 377
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 557 053	2 009 730
Titres vendus à réméré	-	-
Titre de Moudaraka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2018

	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 316 860	4 916 736
1.Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	242 355	256 461
2.Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 429 754	3 315 854
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	110 996	126 912
4.Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	224 396	205 453
5.Produits sur titres de Moudaraba et Moudaraka	-	-
6.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
7.Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
8.Commissions sur prestations de service	608 866	558 626
9.Autres produits bancaires	700 493	453 430
10.T transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 247 075	1 002 846
11.Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	32 174	10 287
12.Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	404 520	436 504
13.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	336 480	255 114
14.Charges sur titres de Moudaraba et Moudaraka	-	-
15.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
16.Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
17.Autres charges bancaires	473 901	300 941
18.T transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
III.PRODUIT NET BANCAIRE	4 069 785	3 913 890
19.Produits d'exploitation non bancaire	85 519	92 033
20.Charges d'exploitation non bancaire	44 994	33 927
IV.CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 069 780	2 004 451
21.Charges de personnel	1 037 214	979 100
22.Impôts et taxes	45 963	45 864
23.Charges externes	733 227	733 102
24.Autres charges générales d'exploitation	19 475	38 083
25.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	233 901	208 302
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	2 202 512	2 323 059
26.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 671 669	2 123 562
27.Pertes sur créances irrécouvrables	368 758	60 724
28.Autres dotations aux provisions	162 085	138 773
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 443 667	1 723 835
29.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 294 967	1 602 606
30.Récupérations sur créances amorties	27 062	20 543
31.Autres reprises de provisions	121 638	100 686
VII.RÉSULTAT COURANT	1 281 685	1 368 321
32.Produits non courants	65	42
33.Charges non courantes	68	223
VIII.RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1 281 682	1 368 140
34.Impôts sur les résultats	358 826	606 902
IX.RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	922 856	761 238
TOTAL PRODUITS	6 846 110	6 732 647
TOTAL CHARGES	5 923 255	5 971 409
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	922 856	761 238

PASSIF	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	426 899	1 384 932
. À vue	268 584	1 007 969
. À terme	158 315	376 963
Dépôts de la clientèle	63 651 259	61 755 880
. Comptes à vue crédeuteurs	43 581 811	42 002 563
. Comptes d'épargne	9 713 566	9 587 878
. Dépôts à terme	6 620 589	7 270 766
. Autres comptes crédeuteurs	3 735 293	2 894 673
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	6 856 705	3 772 260
. Titres de créance négociables émis	6 856 705	3 772 260
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 040 261	1 905 380
Provisions pour risques et charges	814 249	938 540
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	4 104 449	3 392 342
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	7 161 560	6 687 321
Capital	2 050 000	2 050 000
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	2	1
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	922 856	761 238
TOTAL DU PASSIF	88 028 239	82 647 894

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AU 31/12/2018

	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
I - Tableau de formation des résultats		
1.(+ Intérêts et produits assimilés	3 776 663	3 699 221
2.(-) Intérêts et charges assimilées	775 438	701 905

COMPTES SOCIAUX AGRÉGÉS AU 31/12/2018

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31/12/2018

	En milliers de DH	31/12/2018	31/12/2017
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 514 370	6 420 772	
2.(+) Récupérations sur créances amorties	27 062	20 543	
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	77 678	48 802	
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	3 449 678	3 326 840	
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	46 974	35 795	
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	2 067 867	2 002 803	
7.(-) Impôts sur les résultats versés	358 826	606 902	
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	695 765	517 777	
Variation des :			
8.(-) Crédances sur les établissements de crédit et assimilés	991 160	1 813 069	
9.(-) Crédances sur la clientèle	2 455 015	4 073 433	
10.(-) Titres de transaction et de placement	954 758	-918 369	
11.(-) Autres actifs	1 467 218	-164 660	
12.(+) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-	
13.(-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	
14.(+) Immobilisations données en Ijara	-	-	
15.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés	-	-	
16.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-958 033	440 692	
17.(+) Dépôts de la clientèle	1 895 379	3 164 270	
18.(+) Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-	
19.(+) Titres de créance émis	3 084 445	-287 108	
20.(+) Autres passifs	973 009	464 710	
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-873 351	-1 020 909	
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	-177 586	-503 132	
21.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	219 336	11 424	
22.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	6 490	36 541	
23.(-) Acquisition d'immobilisations financières	647 429	54 550	
24.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	275 544	12 148	
25.(+) Intérêts perçus	-	-	
26.(+) Dividendes perçus	224 287	205 242	
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-472 860	186 509	
27.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-	
28.(+) Emission de dettes subordonnées	700 000	-	
29.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-	
30.(+) Emission d'actions	-	-	
31.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	
32.(-) Dépôts d'investissement remboursés	-	-	
33.(-) Intérêts versés	-	-	
34.(-) Rémunération versée sur DI et Wakala Bil Istithmar	-	-	
35.(-) Dividendes versés	287 000	205 000	
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	413 000	-205 000	
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV + V)	-237 445	-521 622	
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 453 517	4 975 139	
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	4 216 072	4 453 517	

ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 31/12/2018

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES AU 31/12/2018

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU 31/12/2018

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres éta- blissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissem- ents de crédit à l'étranger	En milliers de DH	
					Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	3 252 678	-	324 869	1 911 800	5 489 347	4 558 539
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	-	-	-	-	799 962
- au jour le jour	-	-	-	-	-	799 962
- à terme	-	-	-	-	-	-
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	-	3 158 671	1 293 546	4 452 217	4 168 529
- au jour le jour	-	-	39 925	736 544	776 469	751 462
- à terme	-	-	3 118 746	557 002	3 675 748	3 417 067
PRÊTS FINANCIERS	-	-	3 178 882	-	3 178 882	2 939 686
CRÉANCES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉANCES (y compris Hamish Al Jiddiya)	- 125 000	169 698	1 627	296 325	159 824	
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	-	29 173	-	29 173	31 474
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL	3 252 678	125 000	6 861 293	3 206 972	13 445 944	12 658 014

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2018

CRÉANCES	Secteur public	Entreprises financières	Secteur privé			En milliers de DH
			Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2018	31/12/2017
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	746 039	965 962	13 061 252	443 635	15 216 888	14 607 863
- Comptes à vue débiteurs	196 039	1 056	5 785 252	443 635	6 425 982	6 420 524
- Crédances commerciales sur le Maroc	-	-	3 283 337	-	3 283 337	3 114 015
- Crédits à l'exportation	-	-	56 634	-	56 634	68 847
- Autres crédits de trésorerie	550 000	964 906	3 936 029	-	5 450 935	5 004 477
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autre financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION	-	-	4 117 598	4 117 598	3 626 492	
- Crédits à la consommation	-	-	4 110 580	4 110 580	3 626 492	
- Mourabaha à la consommation	-	-	7 018	7 018	-	
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	
- Autre financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	
CRÉDITS ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	6 823 547	-	10 958 610	1 637	17 783 794	17 906 070
- Crédits à l'équipement	6 823 547	-	10 958 610	636	17 782 793	17 906 070
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	1 001	1 001	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	
- Autre financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	-	-				

COMPTES SOCIAUX AGRÉGÉS AU 31/12/2018

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2018

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en % 31/12/2018	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC
A - Participations dans les entreprises liées									
SOGELEASE	ACTIVITES FINANCIERES	250 600	100,00%	250 600	250 600	31/12/2016	800 210	17 841	42 000
SOGECAPITAL GESTION	GESTION D'ACTIFS	1 000	99,94%	999	999	31/12/2016	24 557	23 449	23 450
INVESTIMA	GESTION VALEURS MOBILIERES	105 000	56,61%	59 443	59 443	31/12/2016	212 994	16 905	8 071
SOGECAPITAL BOURSE	INTERMEDIATION BOURSIERE	15 000	100,00%	14 999	14 999	31/12/2016	40 860	24 094	22 500
SOGECONTACT	CENTRE D'APPEL	300	100,00%	300	300	31/12/2016	1 105	104	-
SOGECAPITAL PLACEMENT	GESTION D'ACTIFS	1 000	99,94%	999	999	31/12/2016	1 626	517	520
FONCIMMO	COMMERCE BIENS IMMOBILIERS	50 000	100,00%	50 000	50 000	31/12/2016	52 996	-1 312	-
LA MAROCAINE VIE	ASSURANCE	231 750	78,53%	182 002	182 002	31/12/2016	142 577	18 083	4 367
ATHENA COURTAGE	ASSURANCE	300	97,00%	291	291	31/12/2016	48 333	48 003	44 807
BANQUE OFFSHORE	BANQUE	500	99,92%	5 608	5 571	31/12/2016	94 594	17 574	16 304
SOGEFINANCEMENT	ACTIVITES FINANCIERES	50 000	60,00%	30 000	30 000	31/12/2016	51 860	-746	-
CREDIT EQDOM	ACTIVITES FINANCIERES	167 025	53,72%	1 190 493	1 056 837	31/12/2016	310 869	30 403	26 653
ALD AUTOMOTIVE	ACTIVITES FINANCIERES	20 000	15,00%	3 000	3 000	31/12/2016	13 201	4 522	908
B - Autres titres de participation et emplois assimilés									
DAR AD-DAMANE	ACTIVITES FINANCIERES	75 000	0,63%	392	392	31/12/2015	81 355	-217	-
FINEA	ACTIVITES FINANCIERES	180	0,32%	224	224	31/12/2016	207 631	48 047	34,00
LESIEUR AFRIQUE	AGRO ALIMENTAIRE	276 315	0,03%	758	758	31/12/2016	738	-	35,50
CELLULOSE DU MAROC	INDUSTRIE DE PAPIER	700 484	0,95%	8 749	0	31/12/2015	-204 520	-15 831	-
GPBM SCI	ACTIVITES FINANCIERES	19 005	6,67%	1 267	1 267	-	-	-	-
INTERBANK	ACTIVITES FINANCIERES	11 500	16,00%	1 840	1 840	-	-	-	-
RECOEURS	SOCIETE DE RECOUVREMENT	2 500	0,00%	250	0	-	-	-	-
SANOFI PHARMA MAROC	INDUSTRIES CHIMIQUES	44 513	0,00%	22	22	31/12/2015	613 893	65 375	-
SETTAPARK	ZONE INDUSTRIELLE	-	0,00%	6 530	6 530	31/12/2015	28 986	-4 474	-
SG ATS	ACTIVITES INFORMATIQUES	-	0,00%	2	2	31/12/2015	4 444	2 098	-
PME CROISSANCE	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	57 237	57 237	31/12/2015	82 982	-46 667	-
SAHAM ASSISTANCE	ASSURANCE	-	0,00%	0	0	31/12/2015	129 554	31 847	-
SMAEX	ACTIVITES FINANCIERES	37 450	3,28%	1 229	1 229	31/12/2015	112 100	10 389	-
MAROCLEAR	ACTIVITES FINANCIERES	20 000	0,17%	351	351	31/12/2015	278 223	8 529	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	ACTIVITES FINANCIERES	98 200	11,20%	11 000	11 000	31/12/2016	246 694	127 709	8 800
ECOPARC DE BERRECHID	ZONE INDUSTRIELLE	55 000	0,02%	11 000	11 000	-	-	-	-
SOGEPIB	ZONE INDUSTRIELLE	18 000	5,00%	900	900	31/12/2016	24 086	4 571	226
ACMAR	ACTIVITES FINANCIERES	50 000	10,00%	5 339	5 339	31/12/2015	-90 482	31 919	4 000
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	1 000	1 000	-	-	-	-
FCP SG CASH PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	1 000	0,00%	50	50	-	-	-	-
SG EPARGNE PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	1 000	1 000	-	-	-	-
FCP SG COURT TERME OBLIG	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	999	999	-	-	-	-
PORTNET	ACTIVITES INFORMATIQUES	6 000	0,00%	300	300	31/12/2013	7 527	-372	-
BVC	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	11 765	11 765	-	-	-	-
SWIFT INDICE	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	151	0	-	-	-	-
SOCIETE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES	ACTIVITES FINANCIERES	1 000	0,06%	59	59	-	-	-	-
FCP SG OPTIMAL PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	999	999	-	-	-	-
FC.P SG ACTIONS PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	1 000	0,00%	640	640	-	-	-	-
SOGEPOS	ZONE INDUSTRIELLE	35 000	13,20%	4 622	4 622	31/12/2016	43 258	7 898	1 302
FCP INVEST EQUILIBRE	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	999	999	-	-	-	-
FCP SG CASH GARANTIE	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	900	900	-	-	-	-
FCP HORIZON FLEXIBLE	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	999	999	-	-	-	-
SG ABS	ACTIVITES INFORMATIQUES	-	0,00%	25	25	-	-	-	-
SICAV SG EXPANSION	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	133	118	-	-	-	-
SICAV SG VALEUR	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	543	543	-	-	-	-
SICAV SG PERSPECTIVES	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	17	16	-	-	-	-
SICAV SG OBLIG PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	584	584	-	-	-	-
C - Emplois assimilés									
C/C SCI GPBM	ACTIVITES FINANCIERES	-	0,00%	724	724	-	-	-	-
C/C FONCIMMO	COMMERCE BIENS IMMOBILIERS	-	0,00%	56 685	56 685	-	-	-	-
Titres de Mouscharaka									
Mouscharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouscharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de Moudaraba									
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL				1 979 017	1 836 157				

DETTE ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2018

DETTES	En milliers de DH				
	Établissements de crédits et assimilés au Maroc	Bank Al-Maghrib	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger
	Total	31/12/2018	31/12/2017	Total	
COMPTE ORDINAIRES CRÉDITEURS	-	214 906	36 217	251 122	542 582
VALEURS DONNÉES EN PENSION	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-
EMPRUNT DE TRÉSORERIE	-	54 763	54 763	721 122	-
- au jour le jour	-	-	-	-	453 134
- à terme	-	54 763	54 763	267 987	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	-	-	-
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	109 484	11 530	-	121 014
INTÉRêTS COURUS À PAYER	-	-	-	-	10
TOTAL	-	109 484	226 436	90 979	426 899
					1 384 933

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31/12/2018

En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé				31/12/2018	31/12/2017
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle			
Comptes à vue créateurs	391 202	267 462	15 537 911	27 385 236	43 581 812	42 002 563	
Compte d'épargne	-	-	-	-	9 713 566	9 713 566	9 587 877
Dépôts à terme	-	-	840 348	5 711 019	6 551 368	7 191 856	
Autres comptes créateurs (y compris hamish al jiddiya)	72	31 020					

COMPTES SOCIAUX AGGRÉGÉS AU 31/12/2018

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS AU 31/12/2018

NATURE TITRES	CARACTÉRISTIQUES					MONTANT	dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement	En milliers de DH
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominales Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés		
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	31/05/2016	31/05/2019	100	2,50%	AA	800 000				
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	31/05/2016	31/05/2021	100	2,81%	AA	500 000				
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	31/05/2016	31/05/2023	100	3,08%	AA	700 000	28 200			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	30/06/2016	30/06/2019	100	2,80%	AA	220 000				
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	25/12/2017	25/12/2019	100	2,85%	AA	300 000				
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	22/03/2018	22/03/2020	100	2,80%	AA	600 000				
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	22/03/2018	22/06/2020	100	2,83%	AA	600 000				
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	22/03/2018	22/09/2020	100	2,85%	AA	600 000				
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	07/06/2018	06/09/2019	100	2,79%	AA	600 000				
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	07/06/2018	07/01/2020	100	2,86%	AA	600 000				
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	07/06/2018	07/04/2020	100	2,90%	AA	600 000				
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	07/06/2018	06/06/2019	100	2,68%	AA	600 000				
CERTIFICAT DE DÉPÔTS STRUCTURÉ	02/05/2018	02/05/2023	100	3,95% Conditionnel	AA	22 000				

DETTE SUBORDONNÉE AU 31/12/2018

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaluer en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés		En milliers de DH
							Montant N (en contrevaluer KDH)	Montant N-1 (en contrevaluer KDH)	Montant N (en contrevaluer KDH)	Montant N-1 (en contrevaluer KDH)	
MAD	377 300	-	5,6% (Taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, sans préavis, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	88 200	-	-	-	
MAD	680 700	-	4,84% (Taux révisable)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, sans préavis, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-	-	
MAD	842 000	-	5,6% (Taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, sans préavis, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-	-	
MAD	324 200	-	5,98% (taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	83 500	-	-	-	
MAD	175 800	-	5,98% (taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-	-	
MAD	238 200	-	4,77% (taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	158 800	-	-	-	
MAD	130 000	-	4,77% (taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-	-	
MAD	431 800	-	3,51% (Taux révisable)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-	-	
MAD	749 500	-	4% (Taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-	-	
MAD	50 500	-	4% (Taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	6 500	-	-	-	
Total	4 000 000					-	337 000	-	-	-	

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

PROVISIONS AU 31/12/2018

PROVISIONS	Encours 31/12/2017	Dotations	Reprise utilisées	Reprise revenues disponible	Écart de conversion	Autres variations	En milliers de DH	
							31/12/2018	
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	6 219 090	1 731 510	330 769	864 511	-3	-777	6 754 539	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (y compris FP*)	-	-	-	-	-	-	-	
Créances sur la clientèle (y compris FP*)	6 200 383	1 597 747	330 769	859 210	-	-777	6 607 375	
Titres de placement (y compris Certificats de Sukuk)	9 554	90	-	5 301	-	-	4 343	
Titres de participation et emplois assimilés	9 153	133 672	-	-	-3	-	142 821	
Dépôts d'investissements placés	-	-	-	-	-	-	-	
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-	-	-	
Immobilisations en Ijara	-	-	-	-	-	-	-	
Autres Actifs	-	-	-	-	-	-	-	
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	938 539	92 335	5 704	220 921	-	-	814 249	
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	281 994	47 912	-	104 988	-	-	224 918	
Provisions pour risques sur créances sensibles	-	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour risques généraux	436 054	-	-	110 136	-	-	325 918	
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour autres risques et charges (y compris provision pour risques sur Moudaraba)	220 492	44 423	5 704	5 798	-	-	263 413	
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL GÉNÉRAL	7 157 629	1 823 845	336 473	1 085 432	-3	-777	7 568 788	

* Finance participative

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE



Deloitte.

288, Bd Zerkouni
20 000 Casablanca
Maroc

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ SUR LA SITUATION PROVISOIRE

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Société Générale Marocaine de Banques comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 14.238.867 KMAD dont un bénéfice net de 922.856 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques arrêtés au 31 décembre 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casa
Tél.: 0522 54 44 00 - Fax: 0522 54 44 00

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
CASABLANCA
Tél: 05 22 22 40 25 25 25 18
Fax: 05 22 22 41 81

RÉSULTATS FINANCIERS DE DAR AL AMANE AU 31/12/2018

ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2018

	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS		
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	91 245	220 361
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4	-
3. Créances sur la clientèle	518 064	-
. Créances sur Mourabaha	518 064	-
. Créances sur Salam	-	-
. Créances sur autres financements participatifs	-	-
. Autres créances sur la clientèle	-	-
4. Titres de transaction et de placement	-	-
. dont Certificats de Sukuk	-	-
5. Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	-	-
6. Immobilisations données en Ijara	-	-
7. Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
. dont Certificats de Sukuk	-	-
. dont Titres de Moudaraba et Mousharaka	-	-
8. Dépôts d'investissement placés et Wakala Bil Istismar Placés	-	-
9. Autres actifs	264 689	16 309
TOTAL DES ACTIFS	874 002	236 671

	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
PASSIFS		
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	120 140	2
. Dettes sur Mourabaha	-	-
. Dettes sur Salam	-	-
. Dettes sur autres financements participatifs	-	-
. Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	120 140	2
3. Dépôts de la clientèle	133 980	20 383
. Comptes à vue créditeurs	106 780	20 352
. Autres comptes créditeurs	27 200	31
4. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
. Dettes sur Mourabaha	-	-
. Dettes sur Salam	-	-
. Dettes sur autres financements participatifs	-	-
5. Autres passifs	412 371	16 261
6. Provisions pour risques et charges	-	-
7. Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istismar reçus	-	-
8. Dotation en capital	200 000	200 000
9. Reports	-	-
10. Résultat de l'exercice	7 512	25
TOTAL DES PASSIFS	874 002	236 671

HORS BILAN AU 31/12/2018

	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
HORS BILAN		
ENGAGEMENTS DONNÉS	33 442	-
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	33 442	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	-	-
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Titre de Mousharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2018

	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	7 789	30
1. Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
2. Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	6 878	-
3. Produits sur titres de propriété ⁽¹⁾ et certificats de Sukuk	-	-
4. Produits sur titres de Moudaraba et Mousharaka	-	-
5. Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
6. Commissions sur prestations de service	911	30
7. Autres produits bancaires	-	-
8. Transfert de charges sur dépôts d'investissement et wakala Bil Istismar reçus	-	-
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	274	5
9. Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-	-
10. Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
11. Charges sur titres de Moudaraba et Mousharaka	-	-
12. Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
13. Autres charges bancaires	274	5
14. Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istismar reçus	-	-
III.PRODUIT NET BANCAIRE	7 516	25
15. Produits d'exploitation non bancaire	14	-
16. Charges d'exploitation non bancaire	-	-
IV.CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	18	-
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-	-
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	-	-
VII.RÉSULTAT COURANT	7 512	25
VIII.RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	7 512	25
17. Impôts théoriques	2 779	9
IX.RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	7 512	25

(1) Autres que Mousharaka et Moudaraba

(2) Le calcul de l'IS réel est compris dans la charge d'impôt de Société Générale Maroc

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

Les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales à partir du 1^{er} janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le groupe Société Générale Marocaine de Banques à compter du 1^{er} janvier 2008.

1. CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation :

Entrent dans le périmètre de consolidation les entités contrôlées (contrôle exclusif ou conjoint) ou sous influence notable. Il n'est pas fixé de seuils chiffrés d'exclusion dans les normes, l'appréciation de la matérialité doit se faire conformément au cadre conceptuel des IFRS.

Ainsi, l'information est significative si son omission ou son inexactitude peut influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers. L'importance relative dépend de la taille de l'élément ou de l'erreur, jugée dans les circonstances particulières de son omission ou de son inexactitude.

Exclusion du périmètre :

Deux cas d'exception existent :

- la détention en vue de revente ultérieure à un horizon maximum fixé à 12 mois,
- l'existence de restrictions sévères et durables qui limitent la capacité à transférer des fonds à l'investisseur,
- le caractère significatif.

Regroupements d'entreprises :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques n'a pas effectué de regroupement courant 2008.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, le Groupe a décidé de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 31/12/06.

Options retenues :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques applique un ensemble de seuils pour inclure certaines entités dans le périmètre de consolidation :

Filiales intégrées globalement : Pour être intégrée globalement, une entité doit satisfaire aux critères suivants :

- droits de vote > 40% ;
- total bilan > 0.1% de celui de l'activité agrégée du groupe Société Générale Marocaine de Banques.

Filiales mises en équivalence : Pour être mise en équivalence, une entité doit satisfaire aux critères suivants :

- droit de vote compris entre 15% et 40% ;
- part dans la situation nette > 0.5% des capitaux propres de l'activité agrégée ;
- total bilan > 0.1% de celui de l'activité agrégée.

Le Groupe Société Générale Marocaine de Banques ne dispose pas d'entité ad hoc.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un actif matériel contrôlé et possédé pour la fourniture de services ou pour les tâches administratives propres à la banque. En plus de la nature de la dépense qui reste déterminante pour son passage en immobilisation (au lieu de charge), il y a lieu de tenir compte de la possibilité d'inventorier le bien en question et ce durant toute sa durée d'existence à l'actif de la banque. Il en découle que si la dépense présente des difficultés quant à sa localisation suite à l'inventaire physique, il faut la passer en charge.

Évaluation initiale :

Le coût d'acquisition du bien comporte :

- Le prix d'achat,
+ Les droits de douane et autres impôts et taxes non récupérables,
- les réductions commerciales obtenues et des taxes légalement récupérables,
+ Les frais de transports,
+ Les frais de transit,
+ Les frais de réception,
+ Les frais d'assurance ...
+ Les charges d'installation qui sont nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien en question.

Sont à exclure du coût d'acquisition :

- Les droits de mutation,
- Les honoraires et commissions,
- Les frais d'actes.

Évaluation postérieure :

Modèle du coût :

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel est comptabilisé à son coût (ou valeur initiale) après diminution du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur éventuelles.

Modèle de réévaluation :

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être réévalué régulièrement à sa juste valeur diminuée du cumul des amortissements et pertes de valeur ultérieurs, à condition que sa juste valeur puisse être évaluée de façon fiable.

Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Amortissement :

Approches par composants : chaque composant d'une immobilisation dont le coût est significatif par rapport au coût total de l'immobilisation doit être amorti séparément.

Base amortissable : coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle.

Valeur résiduelle : le montant estimé qu'une entité obtiendrait actuellement de la sortie de l'actif, après déduction des coûts estimés, si l'actif avait déjà l'âge et se trouvait déjà dans l'état prévu à la fin de sa durée d'utilité.

Durée d'amortissement (durée d'utilité) : c'est soit la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif, soit le nombre d'unités de production ou d'unités similaires que l'entité s'attend à obtenir de l'actif. Le mode d'amortissement utilisé par le groupe Société Générale Marocaine est le linéaire.

Options retenues :

Les options retenues portent principalement sur l'adoption de l'approche par composants, le changement au niveau de la durée d'amortissement, et l'adoption du coût amorti.

Modèle d'évaluation :

Le Groupe Société Générale Marocaine de Banques n'a pas opté pour la réévaluation périodique de ses immeubles d'exploitation.

Valeur résiduelle :

Les normes préconisent la prise en compte d'une valeur résiduelle pour chaque immobilisation. Le montant amortissable de l'actif est son coût diminué de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle des différentes immobilisations est considérée comme nulle.

Frais d'acquisition :

Les frais d'acquisition des immobilisations comprennent exclusivement :

- les droits de mutation (droits d'enregistrement, de conservation foncière...),
- les honoraires ou commissions hors les honoraires d'architecte,
- les frais d'actes.

À l'exclusion des frais de transport, d'installation et de montage ainsi que les honoraires d'architecte qui sont compris dans la valeur d'entrée des immobilisations concernées.

Pour la période précédente à 2012, les frais d'acquisition sont forfaitairement inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées (Terrains et constructions) sur la base le cas échéant, d'une statistique. D'autres frais tels que les honoraires et les droits de mutation sont incorporés dans le coût des immobilisations.

À partir de 2012, les frais d'acquisition sont constatés au réel suite à l'inventaire physique des immobilisations SGMA, et intégrés à la valeur brute des immeubles et terrains, subissant ainsi l'amortissement du bien auquel ils sont rattachés.

Coût d'emprunt :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques n'a pas opté pour la capitalisation des coûts d'emprunt étant donné qu'aucun emprunt n'est adossé à l'acquisition d'une immobilisation.

Approche par composants :

La méthode de reconstitution du coût historique, à partir des factures, a été adoptée pour l'application de l'approche par composants, d'où :

- affectation du coût historique par composant, s'il y a lieu.
- distinction entre part terrain et construction.
- calcul des amortissements en tenant compte des durées et taux d'amortissements retenus pour l'application des normes.
- retraitement par les capitaux propres du différentiel d'amortissements.

Compte tenu de la nature de l'activité du groupe Société Générale Marocaine de Banques, l'approche par composants s'applique essentiellement aux immeubles. Les principaux composants sont :

Principaux composants	Durée d'utilité (annuelle)	Durée sociale (annuelle)
Gros œuvre	50	25
Agencements	15	10
Ascenseurs	20	10
Façade	30	10
Installations techniques (climatisation)	12	10
Installations techniques (électricité)	25	10
Installations techniques (groupes électrogène)	30	10
Installations techniques (GTB)	15	10
Installations techniques (autres)	15	10

3. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un bien immobilier détenu par le propriétaire (ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en tirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux.

Options retenues :

Aucun actif ne satisfait aux conditions de classifications en immeuble de placement. Les immobilisations hors exploitations telles que : les centres de vacances et loisirs, les logements de fonction... font parties des immobilisations corporelles.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production de biens et services, pour une location à des tiers ou à des fins administratives.

Immobilisations incorporelles générées en interne :

Un goodwill généré en interne ne peut jamais être reconnu en tant qu'actif.

Le processus de production d'une immobilisation incorporelle comporte deux phases :

- la recherche : les dépenses sont passées en charge.
- le développement : les dépenses doivent être capitalisées lorsque certains critères sont réunis :
 - la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement
 - l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle en vue de son utilisation ou de sa vente
 - sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle
 - la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché ou l'utilité en interne)

COMPTES CONSOLIDÉS

- la disponibilité des ressources nécessaires à l'achèvement
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Si l'entité ne peut pas distinguer la phase de développement de la phase de recherche, tous les coûts passent en charges.

Evaluation postérieure :

Modèles d'évaluation :

À l'instar des immobilisations corporelles, deux modèles d'évaluation peuvent être appliqués :

Modèle du coût :

Comptabilisation au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Modèle de la réévaluation :

Comptabilisation pour le montant réévalué diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs ultérieurs. Ce modèle ne peut être retenu que si les conditions suivantes sont réunies :

- juste valeur déterminée par référence à un marché actif
- les réévaluations régulières
- tous les actifs d'une même catégorie doivent être réévalués sauf s'il n'existe pas de marché actif

Amortissement :

Mode d'amortissement :

Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de consommation des avantages économiques de l'actif. Le mode linéaire doit être utilisé si un autre rythme ne peut être déterminé de façon fiable.

Une immobilisation à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie.

Une immobilisation à durée d'utilité finie doit être amortie sur cette dernière.

La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice.

Pertes de valeur :

Un test de dépréciation doit être pratiqué à chaque fois qu'un indicateur de perte de valeur est identifié et à chaque clôture d'exercice pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Options retenues :

Les immobilisations incorporelles du groupe Société Générale Marocaine de Banques sont évaluées à leur coût amorti.

Le taux d'amortissement retenu est celui appliqué en social.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les charges à répartir sont retraitées en contrepartie des capitaux propres.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traités dans les comptes sociaux selon deux :

- Phase de recherche : les dépenses sont considérées comme charges
- Phase de développement : les dépenses sont immobilisées.

5. CONTRATS DE LOCATION

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Classification des contrats de location :

Contrat de location-financement :

Un contrat de location financement est un contrat ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, in fine.

Contrat de location simple :

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

La classification d'un contrat est étroitement liée au degré de transfert des risques et des avantages au preneur, et exige en ce sens une analyse en substance des contrats par opposition au formalisme juridique qui prévaut en normes locales.

Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

La norme IAS 17 indique cinq exemples de situations qui conduisent normalement à considérer un contrat comme un contrat de location-financement :

- le contrat de location transfère la propriété de l'actif au preneur au terme de la durée du contrat de location.
- le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut-être levée pour que, dès le commencement du contrat de location, on ait la certitude raisonnable que l'option sera levée.
- la durée du contrat de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif même s'il n'y a pas transfert de propriété.
- au commencement du contrat de location, la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué.
- les actifs loués sont d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut les utiliser sans leur apporter des modifications majeures.

Comptabilisation :

Location financement :

Comptabilisation chez le bailleur

Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les paiements reçus doivent être répartis entre la partie en capital considérée comme un

amortissement de la créance et la partie en intérêt représentant le paiement d'un taux effectif acquis ou à recevoir.

La comptabilisation des revenus financiers doit s'effectuer sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours d'investissement net restant du bailleur tel que défini dans le contrat de location-financement.

Comptabilisation chez le preneur :

Le preneur doit comptabiliser les contrats de location-financement à l'actif et au passif de son bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, déterminées chacune au commencement du contrat.

Location simple :

Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple doivent être présentés au bilan du bailleur selon la nature de l'actif.

Compte de résultat : les revenus locatifs provenant des contrats de location simple doivent être comptabilisés en produit de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique ne soit plus représentative de l'échéonnement dans le temps de la diminution de l'avantage retiré de l'utilisation de l'actif loué.

L'amortissement des actifs loués doit se faire sur une base cohérente avec la politique normalement suivie par le bailleur pour l'amortissement d'actifs similaires.

Options retenues :

Les entités exerçant l'activité du crédit-bail au niveau du Groupe sont Sogélease et Eqdom.

Le taux de non levée de l'option d'achat est quasi nul.

Le traitement comptable appliqué par le groupe Société Générale Marocaine de Banques dans le cadre de la consolidation est conforme aux IFRS.

6. CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SOUS IFRS9

À compter du 1^{er} janvier 2018, le groupe Société Générale Marocaine des banques applique la norme IFRS 9 qui définit, en remplacement de la norme IAS 39, de nouvelles règles de classement, d'évaluation des actifs et passifs financiers et une nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de provisionnement des engagements de financement et de garantie.

Les différences d'évaluation des actifs et passifs financiers résultant de la première application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 sont comptabilisées directement dans les capitaux propres à cette date.

6.1 CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS SOUS IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit 3 catégories d'actifs :

- Coût amorti : Le coût amorti par définition ne peut s'appliquer qu'aux instruments de dettes (prêts, créances et titres de dettes) que l'entreprise a l'intention de conserver jusqu'à son échéance permettant une stabilité du résultat.
- Juste valeur par résultat
- Juste valeur par capitaux propres OCI
 - Instruments dettes en juste valeur par capitaux propres OCI recyclables
 - Instruments de capitaux propres en juste valeur par capitaux propres OCI non recyclables sur option irrévocable

6.1.1 Critères de classement sous IFRS9

La classification IFRS 9 dépend de 2 critères cumulatifs :

■ Caractéristiques du produit (SPPI ou no SPPI) :

La norme IFRS 9 prévoit un test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments de dettes appelé « Test SPPI » afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Dans le cas contraire, ces actifs devraient être classés en JV Résultat.

■ Le modèle de gestion suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- Held To Collect contractual cash-flows (HTC) : la collecte des flux de Trésorerie contractuels
- Held To Collect and Sale (HTC&S) : la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs
- Autre / vente (Held For Sale - HFS) : les autres intentions de gestion

6.1.2 Instruments de capitaux propres

La norme IFRS 9 prévoit deux classements pour les instruments de capitaux propres:

■ Juste valeur par résultat

■ Juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable

Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions sont affectés par défaut dans la juste valeur par résultats.

L'option de la JV par OCI peut être appliquée « ligne à ligne » sur les instruments de capitaux propres détenus pour des fins autres que transactions.

6.1.3 Dérivés (hors couverture)

Aucun changement induit par la norme IFRS 9.

6.1.4 Passifs financiers sous IFRS 9

La norme IFRS 9 ne prévoit pas de changement de classement des passifs financiers par rapport à IAS39.

Les catégories comptables disponibles :

- Passif financier au coût amorti : Il s'agit du classement par défaut ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat : instruments émis avec intention de « trading » ou instruments non basiques en option irrévocable.

6.2 DÉPRÉCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SOUS IFRS 9

IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation basé sur l'estimation des pertes de crédit attendues et exige notamment que les entités comptabilisent une dépréciation des actifs financiers dès la date de comptabilisation initiale.

6.2.1 Principaux changements

Les principaux changements du passage des règles de dépréciation IAS39 à IFRS 9 sont :

- Le calcul des provisions sur les encours sains non sensibles ;

COMPTES CONSOLIDÉS

- Le « Forward looking » : il s'agit d'intégrer des données prospectives pour apprécier les paramètres de défaut ;
- La nécessité de suivre la dégradation du risque de crédit au cours de sa vie depuis l'origine au niveau contrat ;
- Un périmètre élargi des actifs financiers entrant dans le champ du calcul de la dépréciation.
- À chaque date de clôture, l'entité doit déterminer si le risque de crédit lié à un instrument financier a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale.

6.2.2 Modèle de dépréciation

Selon ce nouveau modèle de dépréciation, les actifs financiers (y compris les titres de dettes) sont classés en 3 catégories :

- Bucket 1 : Créances saines dont le risque de crédit est faible sans dégradation depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues dans les 12 mois.
- Bucket 2 : Créances dont le risque de crédit s'est détérioré de manière significative depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues sur toute la durée de vie des créances,
- Bucket 3 : l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur à la date de clôture par résultat ou par OCI sur option irrévocable ligne à ligne.

Application au 1^{er} janvier 2018

Les nouvelles dispositions relatives aux dépréciations sont appliquées de manière rétrospective. Les impacts de l'application de la norme IFRS 9 chez le groupe Société Générale Marocaine de Banques au 01/01/2018 ont été comptabilisés en contrepartie réserves.

7. PROVISIONS

7.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Évaluation :

La norme IAS 37 retient la même méthode d'évaluation des provisions pour risques et charges que le référentiel comptable marocain. Ainsi le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Critères de constitution d'une PRC :

- L'obligation actuelle envers un tiers.
- La forte probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- La fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

Options retenues :

Un seuil de 1 MMAD est retenu pour l'analyse des provisions pour risques et charges, l'actualisation est à effectuer si le montant est significatif.

Les provisions à caractères généraux et les provisions réglementées sont annulées.

7.2 IFRIC 21 « TAXES »

Cette interprétation de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précise les conditions

de comptabilisation d'une dette relative à des taxes prélevées par une autorité publique. Une entité doit comptabiliser cette dette uniquement lorsque le fait générateur tel que prévu par la législation se produit. Si l'obligation de payer la taxe naît de la réalisation progressive de l'activité, celle-ci doit être comptabilisée au fur et à mesure sur la même période. Enfin, si l'obligation de payer est générée par l'atteinte d'un certain seuil, le passif lié à cette taxe ne sera enregistré que lorsque le seuil sera atteint.

Les principales taxes qui ont donné lieu à un retraitement des états financiers pour la première application de cette interprétation ont été comptabilisées intégralement en résultat au 1^{er} janvier 2016.

8. GOODWILL

Le Goodwill est constitué par l'ensemble des avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être individuellement identifiés et comptabilisés séparément.

Il correspond donc à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et passifs éventuels identifiables.

Après être évalué, il doit être comptabilisé à la date d'acquisition en tant qu'actif.

Lorsque l'acquisition est réalisée par étape, le goodwill doit être calculé à chaque étape, sur la base de la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise à cette date.

L'amortissement du goodwill laisse la place en IFRS à un test de dépréciation, au minimum annuel.

Options retenues :

L'amortissement des goodwill est abandonné et des tests de dépréciation réguliers sont effectués.

Pour le traitement du Goodwill, la valeur nette comptable retenue est celle arrêtée au 30/06/2018.

9. AVANTAGES AU PERSONNEL

La norme IAS 19 identifie 4 catégories d'avantage du personnel :

- avantages à court terme, tels que les salaires, les rémunérations, les cotisations de sécurité sociale, les congés payés, les congés maladie, l'intérêt et les primes (s'ils sont payables dans les 12 mois suivants la fin de l'exercice) et les avantages non monétaires (tel que l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) accordés au personnel en activité ;
- avantages postérieurs à l'emploi tels que les pensions de retraite et autres prestations postérieures à l'emploi, l'assurance-vie postérieure à l'emploi et l'assistance médicale postérieure à l'emploi ;
- avantages à long terme comprenant les congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, jubilés ou autres avantages liés à l'ancienneté, indemnité d'incapacité de longue durée et, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la fin de l'exercice, l'intérêt, les primes et rémunérations différenciées.
- indemnités de fin de contrat de travail.

Régimes à cotisations définies :

Dans les régimes à cotisations définies, l'employeur paye des cotisations fixes à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pour l'exercice et les exercices antérieurs. La norme impose à l'entité de comptabiliser les cotisations versées au régime à contributions définies lorsque le membre du personnel a rendu des services en échange de ces cotisations.

Régimes à prestations définies :

Les régimes à prestations définies peuvent être non financés, ou partiellement ou intégralement financés. La norme impose à l'entité :

- De comptabiliser non seulement son obligation juridique mais aussi toute obligation implicite générée par les pratiques passées de l'entité.
- De déterminer la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes avec une régularité suffisante pour que les montants comptabilisés dans les états financiers ne diffèrent pas de façon significative des montants qui auraient été déterminés à la date de clôture.
- D'utiliser la méthode des unités de crédit projetées pour évaluer ses obligations et ses coûts.
- D'affecter les droits à prestations aux périodes de services en vertu de la formule de calcul des prestations du régime.
- D'utiliser des hypothèses actuarielles objectives et mutuellement compatibles concernant les variables démographiques et financières.
- De déterminer le taux d'actualisation par référence à un taux du marché à la date de clôture basé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.
- De déduire la juste valeur des éventuels actifs du régime montant comptable de l'obligation.

Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » :

Les amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » rendent obligatoire l'enregistrement en Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies, sans qu'ils puissent être reclasés ultérieurement en résultat. Par ailleurs, en cas de modification de plan, ces amendements entraînent la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés, que les droits soient acquis ou non. L'application de ces amendements est rétrospective et leur incidence sur les exercices précédents a été enregistrée dans les capitaux propres.

Options retenues :

Conformément à la norme IAS 19 Révisée, le groupe n'applique plus la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements et reconnaît au bilan l'intégralité des réévaluations des régimes post emploi à prestations définies.

Par ailleurs, et conformément à l'option prévue dans IFRS 1, les réestimations des écarts actuariels à la date de transition ont été comptabilisées directement en capitaux propres, sans possibilité de recyclage en résultat.

10. DÉRIVÉS

Change à terme

Les opérations de change sont enregistrées dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

Les opérations de change spot donnent lieu à comptabilisation directement au bilan avec réévaluation comme pour le cas des normes marocaines.

Toutes les opérations de change à terme sont suivies en valeur de marché.

Options retenues :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques n'effectue pas d'opérations de couverture. L'ensemble des opérations de change réalisées est classé en instruments en juste valeur par résultat.

11. IMPÔTS DIFFÉRÉS

L'impôt différé gomme les distorsions pouvant exister entre :

- les valeurs bilançables comptables et les valeurs bilançables fiscales ;
- le résultat social et le résultat fiscal ;
- le résultat social et le résultat IAS.

L'impôt recalculé représente finalement le résultat courant et le résultat différé.

Un impôt différé passif doit être pris en compte pour toutes les différences temporelles imposables puisqu'il s'agit d'une dette future d'impôt.

Les impôts différés actifs, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable.

L'actualisation est interdite

Les actifs et les passifs d'impôt différé doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasiment adoptés à la clôture.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31/12/2018

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

	En milliers de DH		
ACTIF	31/12/2018	FTA 01.2018	31/12/2017
Caisse et banques centrales	4 216 583	4 453 638	4 453 638
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	4 946 809
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 366 033	440 448	49 747
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 977 841	49 747	49 747
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	388 192	390 701	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-	-
Actifs de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-
Prêts et créances sur les EC et assimilés au coût amorti	4 019 442	4 317 190	4 318 602
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	81 861 597	69 238 606	70 258 692
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-
Titres au coût amorti	3 556 468	4 502 118	-
Actifs d'impôts courants	1 518 049	525 782	525 782
Actifs d'impôts différés	1 587 886	1 623 724	1 186 820
Comptes de régularisation et actifs divers	706 461	538 058	538 058
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	190 697	475 799	475 799
Immeubles de placement	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 847 907	1 737 203	1 737 203
Immobilisations incorporelles	429 671	363 388	363 388
Écarts d'acquisition	252 005	61 248	61 248
TOTAL ACTIF	102 552 798	88 277 203	88 915 786

	En milliers de DH		
PASSIF	31/12/2018	FTA 01.2018	31/12/2017
Banques centrales, Trésor Public, service des chèques postaux	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	16 315	4 730	4 730
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	16 315	4 730	4 730
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 359 529	4 189 162	4 189 162
Dettes envers la clientèle	64 098 520	62 142 708	62 142 708
Titres de créance émis	12 275 970	4 659 747	4 659 747
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-
Passifs d'impôt exigible	1 108 870	1 293 314	1 293 314
Passifs d'impôt différé	476 716	259 907	278 875
Comptes de régularisation et autres passifs	4 559 117	1 273 861	1 273 861
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-	-
Provisions	970 985	850 259	693 660
Subventions et fonds assimilés	-	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4 104 449	3 392 342	3 392 342
Capitaux propres	11 582 326	10 211 173	10 987 388
Capital et réserves liées	9 211 560	8 737 321	8 737 321
Réserves consolidées	1 224 131	1 473 852	1 213 837
Part du groupe	545 031	1 366 163	1 106 130
Part des minoritaires	679 101	107 689	107 708
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	65 407
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-
Part du groupe	-	-	-
Part des minoritaires	-	-	-
Résultat de l'exercice	1 146 634	-	972 866
Part du groupe	1 092 172	-	970 823
Part des minoritaires	54 462	-	2 043
TOTAL PASSIF	102 552 798	88 277 203	88 915 786

COMpte DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts et produits assimilés	4 716 307	4 014 390
Intérêts et charges assimilés	-1 150 138	-909 055
MARGE D'INTÉRÊT	3 566 169	3 105 335
+ Commissions (Produits)	1 415 527	1 127 098
- Commissions (Charges)	-331 639	-193 697
MARGE SUR COMMISSIONS	1 083 888	933 401
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente	-	45 866
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	55 964	16 709
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	29 941	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	26 023	-
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	2 081	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs	-	-
+/- Produits nets des activités d'assurance	-	-
+ Produits des autres activités	101 514	33 685
- Charges des autres activités	-79 429	-38 628
Produit Net Bancaire	4 730 188	4 096 369
- Charges générales d'exploitation	-2 150 371	-1 878 391
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-210 317	-180 679
Résultat brut d'exploitation	2 369 500	2 037 299
- Coût du risque de crédit	-628 608	-600 437
Résultat d'exploitation	1 740 892	1 436 861
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	29 357	49 055
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	42 141	30 355
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant impôts	1 812 390	1 516 272
- Impôts sur les résultats	-665 755	-543 406
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	1 146 634	972 866
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-54 462	-2 043
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 092 172	970 823

	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
Capital appelé	2 050 000	2 050 000
Nombres d'actions	20 500	20 500
Résultat part du groupe	1 092 172	970 823
Résultat par action (KMAD)	53	47

COMMISSIONS NETTES AU 31/12/2018

	En milliers de DH	
	Produits	Charges
Commissions nettes sur opérations avec les établissements de crédit	1 204 164	-331 639
avec la clientèle	-	-
Sur titres	538 927	-61 284
De change	33 288	-5 420
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	631 949	-264 935
Prestation de services bancaires et financiers	211 363	-
produits nets de gestion d'OPCVM	11 283	-11 283
produits nets sur moyen de paiement	145 571	145 571
assurance	3 417	-
autres	51 092	-51 092
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	1 415 527	-331 639
	1 083 888	

DETTEs ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2018

	En milliers de DH	
	31/12/2018	**31/12/2017**

COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATION SECTORIELLE AU 31/12/2018

	Banque de détail et de financement	Leasing	Total	En milliers de DH
Marge d'intérêt	3 225 599	340 570	3 566 169	
Marge sur commissions	1 084 563	-675	1 083 888	
Produit net bancaire	4 388 572	341 616	4 730 188	
Résultat brut d'exploitation	2 085 990	283 510	2 369 500	
Résultat d'exploitation	1 486 849	254 043	1 740 892	
Résultat net	929 133	217 501	1 146 634	
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	874 671	217 501	1 092 172	

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS AU 31/12/2018

	31/12/2018	FTA 01.2018	31/12/2017	En milliers de DH
Actifs d'impôts courants	1 518 049	525 782	525 782	
Actifs d'impôts différés	1 587 886	1 623 724	1 186 820	
Actifs d'impôts courants et différés	3 105 935	2 149 506	1 712 603	
Passifs d'impôt exigible	1 108 870	1 293 314	1 293 314	
Passifs d'impôt différé	476 716	259 907	278 875	
Passifs d'impôts courants et différés	1 585 586	1 553 221	1 572 189	

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS IFRS 9 AU 31/12/2018

	31/12/2018	FTA 01.2018	31/12/2017	En milliers de DH
Comptes à vue	2 194 922	860 757	860 757	
Prêts	1 829 694	2 657 883	2 657 883	
Opérations de pension	-	799 962	799 962	
TOTAL DES PRÊTS CONSENTEIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS AVANT DÉPRÉCIATION	4 024 616	4 318 602	4 318 602	
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-5 174	-1 412	-	
Bucket -1-	-5 174	-1 412	-	
Bucket -2	-	-	-	
Bucket -3	-	-	-	
TOTAL DES PRÊTS CONSENTEIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS NETS DE DÉPRÉCIATION	4 019 442	4 317 190	4 318 602	

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2018

	31/12/2018	FTA 2018.01	31/12/2017	En milliers de DH
Comptes ordinaires	7 436 492	7 451 222	7 451 222	
Prêts consentis à la clientèle	72 636 446	63 702 495	63 702 495	
Opérations de pension	-	-	-	
Opérations de location-financement	11 910 769	7 168 675	7 168 675	
TOTAL DES PRÊTS CONSENTEIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DÉPRÉCIATION	91 983 707	78 322 391	78 322 391	
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-10 122 110	-9 083 785	-8 063 700	
Bucket -1-	-755 925	-660 379	-	
Bucket -2	-421 127	-610 037	-	
Bucket -3	-8 945 057	-7 813 370	-8 063 700	
TOTAL DES PRÊTS CONSENTEIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DÉPRÉCIATION	81 861 597	69 238 606	70 258 692	

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31/12/2018

Société	Activité	% Contrôle	% Intérêts	Méthode de consolidation
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DES BANQUES	Bancaire	100,00%	100,00%	IG
INVESTIMA	Société de participation	48,04%	48,04%	IG
SOGECAPITAL BOURSE	Intermédiation en bourse	100,00%	100,00%	IG
SOGECAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	99,94%	99,94%	IG
SOGECAPITAL PLACEMENT	Gestion d'actifs	99,96%	99,96%	IG
SOGELEASE	Leasing	100,00%	100,00%	IG
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Bancaire	99,92%	99,92%	IG
SOGEFINANCEMENT	Crédit à la consommation	100,00%	100,00%	IG
ATHENA COURTAge	Courtage d'assurance	96,93%	96,93%	IG
FONCIMMO	Activité immobilière	100,00%	100,00%	IG
SOGECONTACT	Centre d'appel	99,83%	99,83%	IG
CRÉDIT EQDOM	Crédit à la consommation	56,82%	55,21%	IG
LA MAROCAINE VIE	Assurances	25,82%	25,82%	MEE
ALD AUTOMOTIVE	Location longue durée	15,00%	15,00%	MEE

IG : Intégration globale - MEE : Mise en équivalence

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT AU 31/12/2018

	31/12/2018	FTA 2018.01	En milliers de DH
Actions et autres titres à revenu variable	59 747	147 483	
Titres de participation non consolidés	328 445	243 218	
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	388 192	390 701	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES AU 31/12/2018

	31/12/2017	FTA 01.2018	Dotation	Reprise disponible	Reprise utilisée	Autres variations	31/12/2018	En milliers de DH
Provisions pour engagement par signature	305 384	461 983	99 071	-91 474	-	43	469 623	
Bucket 1	-	94 625	6 669	-	-	-	101 294	
Bucket 2	-	61 974	3 531	-5 395	-	44	60 154	
Bucket 3	305 384	305 384	88 871	-86 079	-	-1	308 175	
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	322 476	322 476	56 224	-19 728	-	43 093	402 065	
Autres provisions pour risques et charges	65 800	65 800	34 312	-15 782	-5 704	20 671	99 297	
Provisions pour risques et charges	693 660	850 259	189 607	-126 984	-5 704	63 807	970 985	

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31/12/2018

	31/12/2018	31/12/2017	En milliers de DH
Résultat avant impôts	1 812 390	1 516 272	
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	212 228	179 033	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-6 290	-2 366	
+/- Dotations nettes aux provisions	177 202	560 231	
+/- Quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence	-29 357	-49 055	
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-18 212	-2 447	
+/- Autres mouvements	-41 554	-30 091	
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	519 046	-2 466 172	
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 143 693	-1 242 648	
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 253 608	699 198	
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-28 985	500 498	
Impôts	-513 875	-695 820	
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	86 101	-3 204 945	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	2 192 508		

COMPTES CONSOLIDÉS

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018

Tableau de variation des capitaux propres	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres	En milliers de DH
Capitaux propres clôture : 31/12/2017	2 050 000	6 687 321	2 076 953	65 407	10 879 681	107 708	10 987 388	
Annulation de la réévaluation des actifs reclassés vers le coût amorti	-	-	-	-41 863	-41 863	-	-	-41 863
Impacts liés à l'application des principes IFRS 9 - Phase 2 pour le calcul des dépréciations	-	-	-1 190 195	-	-	-28	-	-1 190 223
Instruments de capitaux propres reclassés d'AFS en juste valeur par résultat	-	-	58 568	-58 568	-	-	-	-
Impacts liés aux impôts courants et différés	-	-	420 836	35 025	455 861	11	455 871	
Capitaux propres clôture : 01/01/2018 FTA	2 050 000	6 687 321	1 366 162	-	10 103 483	107 690	10 211 173	
Opération sur capital	-	474 239	-474 239	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-287 000	-	-287 000	-1 601	-	-288 601
Résultat de l'exercice	-	-	1 092 172	-	1 092 172	54 462	1 146 634	
Diverses opérations sur capitaux propres	-	-	156 382	-	156 382	-30 888	125 494	
Variation de périmètre	-	-	-216 275	-	-216 275	603 900	387 626	
Capitaux propres clôture : 31/12/2018	2 050 000	7 161 560	1 637 202	-	10 848 762	733 563	11 582 326	

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS AU 31/12/2018

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS DE FINEMENTS DONNÉS	-	-
Aux établissements de crédit	-	-
À la clientèle	4 961 923	3 762 195
Ouverture de crédit	-	-
Autres engagements en faveur de la clientèle	-	-
Total des engagements de financement donnés	4 961 923	3 762 195
ENGAGEMENTS DE FINEMENTS REÇUS	-	-
des établissements de crédit	1 932 605	1 118 850
de la clientèle	-	-
Total des engagements de financement reçus	1 932 605	1 118 850
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	En milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	-	-
D'ordre des établissements de crédit	5 026 636	5 137 457
D'ordre de la clientèle	9 626 647	10 038 112
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	-	-
Autres garanties d'ordre à la clientèle	-	-
Total des engagements de garantie donnés	14 653 284	15 175 569
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	-	-
des établissements de crédit	9 870 710	5 730 021
de l'état et d'autres organismes de garantie	3 557 743	2 009 730
Total des engagements de garantie reçus	13 428 453	7 739 751

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

La démarche de la Société Générale Marocaine de Banques en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre réglementaire en vigueur, et dans celui des meilleures pratiques définies au niveau international, qui déterminent largement les procédures internes du Groupe en matière des Risques et de Contrôle Interne.

Le Groupe a défini une politique de gestion des risques, en conformité avec les recommandations du comité de Bâle II et qui s'intègre dans le cadre de la politique du Groupe Société Générale.

Cette politique globale vise au pilotage et à la maîtrise de tous les risques inhérents à l'activité bancaire : Risques de Contrepartie, Risques de Marchés, Risques Structuraux, Risques Opérationnels, Risque de Conformité, et au dispositif de Contrôle Interne qui sous-tend l'exercice effectif du pilotage des risques.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE en tant qu'organe d'administration, a institué deux Comités chargés de l'assister en matière de Risques et de Contrôle Interne :

- LE COMITE DES RISQUES, en charge des risques de contrepartie, des risques de marché et des risques structurels ;
- LE COMITE D'AUDIT, qui, outre la validation des comptes du Groupe, est en charge du pilotage des Risques Opérationnels et du Contrôle Interne.

1. RISQUE DE CRÉDIT

1.1. Organisation de la filière Risque de Crédit

La filière Risques de Crédits est le ressort de la Direction des Risques et de la Direction du Recouvrement, indépendantes des Pôles et Métiers, et rattachées directement au Directoire.

La Direction des Risques couvre l'ensemble des aspects relatifs à l'octroi des crédits et à la surveillance des engagements.

La Direction du Recouvrement est en charge du recouvrement précontentieux et contentieux. L'octroi du crédit est exercé en fonction de limites d'autorisations déléguées aux divers intervenants.

On distingue divers échelons d'autorisation en fonction des montants, de la nature des crédits, de la notation des clients :

- Les Directions Régionales ;
- La Direction des Risques ;
- Le Comité et les Sous Comités des Engagements ;
- La Commission des Crédits.

1.2. Rôle de la Direction des Risques

La Direction des Risques est autonome par rapport aux unités opérationnelles. Il lui appartient de veiller au respect des conditions d'octroi des crédits et ensuite de surveiller le bon déroulement des opérations de crédits.

ÉCARTS D'ACQUISITION AU 31/12/2018

En milliers de DH	31/12/2018
Valeur brute comptable en début de période	227 226
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période	-165 978
Valeur nette comptable en début de période	61 248
Acquisitions	252 005
Cessions	-
Dépréciations comptabilisées pendant la période	-
Écarts de conversion	-
Filiaires précédemment mises en équivalence	-79 031
Autres mouvements	17 783
Valeur brute comptable en fin de période	400 200
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	-148 195
Valeur nette comptable en fin de période	252 005

L'écart d'acquisition au 31/12/2018 est provisoire vu l'indisponibilité de tous les éléments nécessaires à cette date.

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9 AU 31/12/2018

Créances et engagements	Dépréciations			En milliers de DH		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés au coût amorti	4 024 616	-	-	-5 174	-	-
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	77 481 444	2 269 240	12 233 022	-755 925	-421 127	-8 945 057
Titres de dettes au coût amorti	3 562 326	-	-	-5 858	-	-
Engagements Hors Bilan	20 436 418	617 723	682 460	-101 294	-60 154	-308 175

Les missions permanentes de la Direction des Risques :

- Evaluer les risques de crédits (clients, contrepartie et transaction) attachés à une opération ;
- Contrôler la cohérence des décisions prises ;
- Recommander les modifications de structure et les protections souhaitables pour rester en conformité avec la Politique de Risque du Groupe ;
- Communiquer son avis sur l'acceptabilité de ces risques en rédigeant une évaluation de crédit dûment motivée et explicitée.

1.2.1. Surveillance des risques

La Direction des risques doit aussi assurer une surveillance des risques qui :

- Déetecte le plus tôt possible les irrégularités (non renouvellement d'autorisations, prise d'engagements non autorisés, dépassements d'autorisations, non constitution de garanties exigées, etc.) et en informe les responsables de la Direction des Risques et des entités.
- Déetecte les engagements à classer en créances sensibles en vue d'en assurer un suivi rapproché.
- Déetecte les engagements en défaut en vue de leur déclassement en créances en souffrance et à leur provisionnement suivant les critères réglementaires par la Direction du recouvrement.
- Audit les risques pris par les agences et les Directions Régionales dans le cadre de leurs limites déléguées.

La Direction des Risques a également pour mission de vérifier l'efficacité de la Filière Risques mise en place dans les Directions Régionales et le respect des instructions en vigueur relatives à l'octroi des crédits et à la surveillance des risques.

1.3. Rôle de la Direction du Recouvrement

La Direction du Recouvrement doit gérer le recouvrement des créances compromises :

- en charge de la politique et de l'organisation du recouvrement ;
- traitement de tous les dossiers (clientèle commerciale et clientèle privée) ;
- gestion des provisions en liaison avec la Direction des risques ;
- assure l'ensemble des tâches administratives liées à la fonction (reporting, comités de crédit, relations avec les autorités et auxiliaires de justice, ...).

1.4. Les Notations

Lors de la décision d'octroi des crédits, les clients de la banque font l'objet d'une notation, définie suivant les standards Société Générale et périodiquement mise à jour. Celle-ci a pour but :

- D'aider à la prise de décision,
- De permettre de suivre l'évolution de la qualité du risque sur la contrepartie,
- De déterminer l'étendue des délégations pour l'octroi des concours ;
- D'apprecier la qualité des risques sur un portefeuille donné.

COMPTES CONSOLIDÉS

2. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque marché se définit comme étant le risque de perte ou de dévalorisation des positions détenues pour compte propre en instruments négociés sur un marché. La formation de prix fréquents sur les marchés permet de constater facilement une perte réalisée ou potentielle.

2.1. Risque de change

Ce risque correspond au risque de variation d'une position ou d'un instrument financier du fait des fluctuations des cours de devises sur le marché.

L'avènement du marché des changes et l'élargissement du marché monétaire ont amené le Groupe à se doter de structures spécifiques répondant aux standards internationaux.

Selon les règles du Groupe Société Générale, ce risque est mesuré en Conditional Value at Risk (CVaR), qui répond mieux aux exigences de Bâle II. Il s'agit là d'un risque de contrepartie à la charge des clients.

Afin de maîtriser ce risque, des limites sont fixées. Celles-ci sont de deux types: des limites en valeur nominale et des limites en « stress test ».

2.2. Gestion des limites

Les limites mises en place pour maîtriser les risques de change sont issues des instructions de Bank Al Maghrib régissant la tenue des positions en devises et le respect du « stop loss » fixé à 3% de la valeur d'une devise.

En plus des limites réglementaires, des limites internes en nominal et stress test sont fixées par la maison mère sur les positions intraday et over night.

2.3. Risque règlement-livraison

C'est le risque de non paiement des sommes en attente de réception. Il se mesure par la valeur des flux à recevoir. Il naît dans le cas d'opérations donnant lieu à échanges simultanés et réciproques à la date d'irrécvocabilité de notre ordre de paiement et s'éteint à la date de constat de la réception (ou non) des fonds.

Ce risque est dû à l'intervalle de temps requis pour le transfert de fonds (décalage horaire, plages d'ouverture des systèmes de règlement locaux, organisation interne pour l'envoi des fonds et le pointage des paiements reçus).

Afin de distinguer les risques afférents aux opérations à très court terme pour lesquelles une réactivité en cas de dépassement doit être immédiate, des risques afférents aux opérations à plus long terme, il est apparu nécessaire de les distinguer suivant la proximité de règlement :

- le risque de livraison immédiat est le risque instantané supporté sur une contrepartie ;
- le risque de livraison différé est le risque engendré par les opérations à terme. C'est un risque potentiel qui deviendra effectif uniquement lorsqu'une opération arrivera à maturité. A ce moment là, le risque de livraison différé se transforme donc en risque de livraison immédiat.

3. RISQUES STRUCTURELS

Les principaux risques structurels sont :

- le risque de taux
- le risque de liquidité

Pour la gestion structurelle des risques de taux et de liquidité, le Groupe adopte une approche dynamique, dans laquelle toutes les données sont mises à jour trimestriellement. Il s'agit d'une modélisation automatique des emplois et des ressources.

Le suivi des risques structurels est assuré par le Groupe Société Générale à travers un reporting trimestriel « Risques structurels ».

L'établissement de ce reporting est du ressort de la Direction Financière. Ce reporting est analysé régulièrement par le Comité Financier, comité instauré par la Banque depuis mai 2004, dont le rôle est de définir et mettre en œuvre la stratégie à court et moyen-long termes de la banque en matière de gestion globale des ressources et des emplois générés par ses activités commerciales.

Un ensemble d'objectifs a été fixé à cette instance :

- Optimiser le couple risque/rentabilité en fonction des évolutions du marché et de la stratégie clientèle.
- Améliorer le coût de la collecte des ressources ;
- Prévoir et contrecarrer les impasses de liquidité et de taux ;
- Optimiser la gestion du portefeuille de titres de placement ;
- Développer la démarche de gestion Actif - Passif.

Les Risques de taux et de liquidité sont suivis également par Bank Al Maghrib.

3.1. Le risque global de taux d'intérêt

Ce risque correspond au risque de variation de la valeur des positions globales de la banque (net actif-passif par nature de taux) ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un ensemble d'instruments financiers du fait de l'évolution des taux d'intérêt de marché.

3.2. Le risque de liquidité

3.2.1. Modalités et procédures de suivi

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la Salle des Marchés de la Banque à travers un calcul quotidien du gap de trésorerie en fonction de la Réserve Monétaire Bank Al Maghrib (solde du compte Bank Al Maghrib), des flux entrant et sortant des agences et des prêts/emprunts quotidiens sur le Marché Monétaire.

Un Comité Hebdomadaire de Trésorerie, présidé par un membre du Directoire, prend les décisions de gestion de la liquidité à court terme (levées de liquidité, prêts/emprunts sur le Marché Monétaire,...). Il est animé conjointement par la Direction Financière et par la Salle des Marchés.

La gestion de la liquidité structurelle est assurée par la Direction Financière à travers :

- Le calcul des gaps de liquidité sur chaque maturité, et de la sensibilité du bilan ;
- La présentation, au Comité Financier, du tableau de bord ALM incluant le gap de liquidité ainsi que les flux prévisionnels de trésorerie, permettant de mesurer l'exposition de la Banque au risque de liquidité.

3.2.2. Limites fixées en matière de risque de liquidité et modalités de leur révision

La banque s'impose une limite en termes de cash (montant maximum à emprunter sur le marché monétaire pour financer son gap quotidien de trésorerie), et de gap de liquidité. Les limites sont fixées par le Comité Financier et approuvées par le Comité d'Audit.

4. RISQUES OPÉRATIONNELS

Le risque opérationnel (RO) est défini comme le risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes, de systèmes internes ou résultant d'événements extérieurs (catastrophes, incendie, agressions...)

La fonction RO vise à mesurer et suivre les risques opérationnels avérés et potentiels et à mettre en œuvre les actions correctives afin d'en limiter l'étendue.

Pour une meilleure optimisation de sa gestion des RO et afin de remplir les exigences prudentielles renforcées dans le cadre des accords de Bâle (dispositif Bâle II), Le Groupe a mis en place une Cellule Surveillance Permanente (SP), Risques Opérationnels et Conformité directement rattachée au Directoire.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE



Deloitte

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca
Maroc

GROUPE SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales (Groupe Société Générale Marocaine de Banques) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 11.582.326 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 1.146.634 KMAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Société Générale Marocaine de Banques arrêtés au 31 décembre 2018, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note présentant les effets de la première application de la nouvelle norme IFRS 9 relative aux instruments financiers.

Casablanca, le 27 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes



DELOITTE AUDIT

288, Boulevard Zerktouni
Casablanca - Maroc
Tél : 05 22 22 40 25 / 05 22 34 18
Fax : 05 22 22 40 26 / 05 22 34 19
E-mail : Sakina.Bensouda-Korachi@deloitte.com

EXTRAIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2018

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

ACTIF (En M EUR)	31.12.2018	01.01.2018⁽¹⁾	31.12.2017
Caisse et banques centrales	96 585	114 404	114 404
Actifs financiers à la juste valeur par résultat Notes 3.1, 3.2 et 3.4	365 550	369 112	419 680
Instruments dérivés de couverture Notes 3.2 et 3.4	11 899	12 718	13 641
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres Notes 3.3 et 3.4	50 026	50 468	
Actifs financiers disponibles à la vente			139 998
Titres au coût amorti Notes 3.5, 3.8 et 3.9	12 026	11 592	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti Notes 3.5, 3.8 et 3.9	60 588	53 656	60 866
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti Notes 3.5, 3.8 et 3.9	447 229	417 391	425 231
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	338	663	663
Placements des activités d'assurance Note 4.3	146 768	147 611	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			3 563
Actifs d'impôts Note 6	5 819	6 292	6 001
Autres actifs Note 4.4	67 446	60 449	60 562
Actifs non courants destinés à être cédés Note 2.5	13 502	13	13
Participations dans les entreprises mises en équivalence	249	659	700
Immobilisations corporelles et incorporelles Note 8.4	26 751	24 200	24 818
Écarts d'acquisition Note 2.2	4 652	4 988	4 988
Total	1 309 428	1 274 216	1 275 128

(1) Montants retraités suite à la première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » (cf. Note 1).

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En M EUR)	2018⁽¹⁾	2017
Intérêts et produits assimilés Note 3.7	22 678	23 679
Intérêts et charges assimilées Note 3.7	(11 659)	(13 263)
Commissions (produits) Note 4.1	9 124	10 504
Commissions (charges) Note 4.1	(3 600)	(3 681)
Résultat net des opérations financières	5 189	5 826
Dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat Note 3.1	5 119	5 113
Dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		713
Dont gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres Note 3.3	83	
Dont gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'instruments au coût amorti	(13)	
Produit net des activités d'assurance Note 4.3	1 724	
Produits des autres activités Note 4.2	10 761	22 045
Charges des autres activités Note 4.2	(9 012)	(21 156)
Produit net bancaire	25 205	23 954
Frais de personnel Note 5	(9 561)	(9 749)
Autres frais administratifs Note 8.2	(7 366)	(7 083)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(1 004)	(1 006)
Résultat brut d'exploitation	7 274	6 116
Coût du risque Note 3.8	(1 005)	(1 349)
Résultat d'exploitation	6 269	4 767
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence Note 2.3	56	92
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(208)	278
Variations de valeur des écarts d'acquisition Note 2.2	-	1
Résultat avant impôts	6 117	5 138
Impôts sur les bénéfices Note 6	(1 561)	(1 708)
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 556	3 430
Participations ne donnant pas le contrôle	692	624
Résultat net part du Groupe	3 864	2 806
Résultat par action Note 7.2	4,24	2,92
Résultat dilué par action Note 7.2	4,24	2,92

(1) La présentation du compte de résultat consolidé du Groupe évolue à compter de l'exercice 2018 en raison de la mise en œuvre de la norme IFRS 9 :

- les produits et charges des activités d'assurance sont regroupés au sein d'une ligne spécifique dans le « Produit net bancaire » (cf. Note 1, paragraphe 4) ;
- la rubrique « Coût du risque » est désormais réservée exclusivement au risque de crédit (cf. Note 3.8) ;
- les variations de juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers du Groupe désignés sur option à la juste valeur par résultat sont désormais comptabilisées au sein des « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » (cf. Note 3.1).

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(En M EUR)	2018	2017
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 556	3 430
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclasés ultérieurement en résultat	24	(2 371)
Écarts de conversion	370	(2 088)
Réévaluation des instruments de dettes à la juste valeur par capitaux propres	(233)	
Écarts de réévaluation de la période	(193)	
Reclassement en résultat	(40)	
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (1)	(74)	(218)
Écarts de réévaluation de la période	(54)	69
Reclassement en résultat	(20)	(287)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(120)	(100)
Écarts de réévaluation de la période	(156)	(94)
Reclassement en résultat	36	(6)
Quote-part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	1	(20)
Impôts liés	80	55
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclasés ultérieurement en résultat	411	19
Écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	30	42
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat	529	
Réévaluation des instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres	1	
Quote-part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	(3)	-
Impôts liés	(146)	(23)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	435	(2 352)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	4 991	1 078
Dont part du Groupe	4 331	504
Dont participations ne donnant pas le contrôle	660	574

(1) À compter de l'exercice 2018, les gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente correspondent exclusivement au périmètre des activités d'assurance.

PASSIF (En M EUR)	31.12.2018	01.01.2018⁽¹⁾	31.12.2017
Banques centrales	5 721	5 604	5 604
Passifs financiers à la juste valeur par résultat Notes 3.1, 3.2 et 3.4	363 083	368 550	368 705
Instruments dérivés de couverture Notes 3.2 et 3.4	5 993	6 146	6 750
Dettes représentées par un titre Notes 3.6 et 3.9	116 339	103 235	103 235
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Notes 3.6 et 3.9	94 706	88 621	88 621
Dettes envers la clientèle Notes 3.6 et 3.9	416 818	410 633	410 633
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 257	6 020	6 020
Passifs d'impôts Note 6	1 157	1 608	1 662
Autres passifs Note 4.4	76 629	69 139	69 139
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés Note 2.5	10 454	-	-
Provisions techniques des entreprises d'assurance			130 958
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance Note 4.3	129 543	131 717	
Provisions Note 8.3	4 605	6 345	6 117
Dettes subordonnées Note 3.9	13 314	13 647	13 647
Total dettes	1 243 619	1 211 265	1 211 091
Capitaux propres			
Capitaux propres part du Groupe			
Capital et réserves liées	29 856	29 427	29 427
Réserves consolidées	28 342	27 698	27 791
Résultat de l'exercice	3 864	2 806	2 806
Sous-total	62 062	59 931	60 024
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres Note 7.3	(1 036)	(1 503)	(651)
Sous-total capitaux propres part du Groupe	61 026	58 428	59 373
Participations ne donnant pas le contrôle Note 2.3	4 783	4 523	4 664
Total capitaux propres	65 809	62 951	64 037
Total	1 309 428	1 274 216	1 275 128

(1) Montants retraités suite à la première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » (cf. Note 1).

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Société Anonyme
17, cours Valmy
92972 Paris-La Défense

Attestation des Commissaires aux Comptes relative aux informations financières consolidées du groupe Société Générale

Exercice clos le 31 décembre 2018

Au Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de Société Générale et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations financières consolidées du groupe Société Générale relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (le « bilan consolidé », le « compte de résultat consolidé » et l'**« état du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres »**, ci-jointes et établies dans le cadre de la publication au Maroc de ces informations destinées aux souscripteurs du Plan Mondial d'Actionnariat Salarié de Société Générale.

Ces informations ont été établies sous votre responsabilité.

Ils nous appartiennent de nous prononcer sur la concordance de ces informations avec les comptes consolidés qui ont fait l'objet d'un audit dont les conclusions figurent dans notre rapport en date du 8 mars 2019.

Pour une meilleure compréhension du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine du groupe Société Générale au 31 décembre 2018, ainsi que de l'étendue des travaux d'audit réalisés, les « bilan consolidé », « compte de résultat consolidé » et « état du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » ci-joints doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés dont ils sont issus et notre rapport y afférent.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de Société Générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination des « bilan consolidé », « compte de résultat consolidé » et « état du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » ci-joints. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

En outre, nous n'avons pas mis en œuvre de procédures pour identifier, le cas échéant, les événements survenus postérieurement à l'émission de notre rapport sur les comptes consolidés du groupe Société Générale en date du 8 mars 2019.

Nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces travaux ont consisté à vérifier la concordance des informations présentées dans le « bilan consolidé », le « compte de résultat consolidé » et l'**« état du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres »** jointes à la présente attestation avec les comptes consolidés du groupe Société Générale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans le document joint avec les comptes consolidés qui ont fait l'objet d'un audit dont les conclusions figurent dans notre rapport en date du 8 mars 2019.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précis au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

En notre qualité de commissaires aux comptes de Société Générale, notre responsabilité à l'égard de Société Générale et de ses actionnaires est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers. ERNST & YOUNG et Autres et DELOITTE & ASSOCIES ne pourront être tenus responsables d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant d'un comportement dolosif ou d'une fraude commise par les administrateurs, les dirigeants ou les employés de Société Générale.

Cette attestation est régie par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompetent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris-La Défense, le 25 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

DELOITTE & ASSOCIES

Micha Missakian



Jean-Marc Mickeler

COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE AU 31/12/2018

BILAN AU 31/12/2018

ACTIF	(en KUSD)	
	31/12/2018	31/12/2017
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	39	12
2. Crédances sur les établissements de crédit et assimilés	29 016	20 797
. À vue	29 016	20 797
. À terme	-	-
3. Crédances sur la clientèle	429 625	403 820
. Crédits de trésorerie et à la consommation	374 173	347 318
. Crédits à l'équipement	55 253	55 299
. Crédits immobiliers	-	-
. Autres crédits	199	1 203
4. Crédances acquises par affacturage	-	-
5. Titres de transaction et de placement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	-	-
6. Autres actifs	1 273	1 108
7. Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
8. Titres de participation et emplois assimilés	-	-
9. Crédances subordonnées	-	-
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
11. Immobilisations incorporelles	558	388
12. Immobilisations corporelles	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	460 511	426 125

HORS BILAN AU 31/12/2018

HORS BILAN	(en KUSD)	
	31/12/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS DONNÉS	1 346	769
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	-	131
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1 346	638
5. Titres achetés à réméré	-	-
6. Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	363 160	334 871
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	363 160	334 871
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
10. Titres vendus à réméré	-	-
11. Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2018

	(en KUSD)	
	31/12/2018	31/12/2017
I - PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	9 539	8 840
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	6	1 191
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	8 841	7 099
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
4. Produits sur titres de propriété	-	-
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
6. Commissions sur prestations de service	585	396
7. Autres produits bancaires	107	153
II - CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 064	5 358
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	6 034	4 040
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
12. Autres charges bancaires	30	1 318
III - PRODUIT NET BANCAIRE	3 475	3 482
13. Produits d'exploitation non bancaire	-	-
14. Charges d'exploitation non bancaire	-	-
IV - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 411	790
15. Charges de personnel	-	-
16. Impôts et taxes	14	1
17. Charges externes	1 139	749
18. Autres charges générales d'exploitation	188	33
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	70	6
V - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-	621
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	63
21. Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
22. Autres dotations aux provisions	-	558
VI - REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	394	1
23. Repriques de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	19	1
24. Récupérations sur créances amorties	-	-
25. Autres reprises de provisions	375	-
VII - RÉSULTAT COURANT	2 458	2 072
26. Produits non courants	-	-
27. Charges non courantes	532	119
VIII - RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1 926	1 952
28. Impôts sur les résultats	833	1 009
IX - RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 093	943
TOTAL PRODUITS	9 932	8 841
TOTAL CHARGES	8 840	7 898
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 093	943

PASSIF	(en KUSD)	
	31/12/2018	31/12/2017
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	408 132	379 179
. À vue	-	-
. À terme	408 132	379 179
3. Dépôts de la clientèle	41 865	36 470
. Comptes à vue créditeurs	40 633	31 268
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	-	-
. Autres comptes créditeurs	1 232	5 202
4. Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
5. Autres passifs	1 607	1 336
6. Provisions pour risques et charges	175	558
7. Provisions réglementées	-	-
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
9. Dettes subordonnées	-	-
10. Écarts de réévaluation	-	-
11. Réerves et primes liées au capital	7 135	7 135
12. Capital	500	500
13. Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
14. Report à nouveau (+/-)	4	4
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	1 093	943
TOTAL DU PASSIF	460 511	426 125

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION DES COMPTES SOCIAUX - PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018



SOCIETE GENERALE OFFSHORE S.A

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2018

En exécution de la mission prévue aux articles 73 et 100 du dahir 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n° 103-12, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la **SOCIETE GENERALE OFFSHORE S.A** comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de solde de gestion et le tableau de flux de trésorerie relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant **KUSD 8.732** y compris un bénéfice net de **KUSD 1 093**, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de **SOCIETE GENERALE OFFSHORE S.A** arrêtés au 31 décembre 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 25 Mars 2019

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101 Bd Abdellatif Ben
20 900 CASABLANCA
Tel : +212 522 42 34 23
Fax : +212 522 42 34 00
E-mail : info@mazars.ma
www.mazars.ma

Abdou Souleye DIOP
Associé

Mazars Audit et Conseil

101 Boulevard Abdellatif Ben
20 900 Casablanca
Tel : +212 522 42 34 23 – Fax : +212 522 42 34 00 – Mail : info@mazars.ma – www.mazars.ma
Sarl au capital de 6.441.500 DH - RC : 89453 - Patente : 3799-0108 - IF : 1066314 - CNSS : 2733295 ICE : 001546303000074



COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE AU 31/12/2018

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AU 31/12/2018

	(en KUSD)	
	31/12/2018	31/12/2017
I - Tableau de formation des résultats		
1.(+) Intérêts et produits assimilés	8 847	8 290
2.(-) Intérêts et charges assimilées	6 034	4 040
MARGE D'INTÉRÊT	2 813	4 250
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
5.(+) Commissions perçues	585	396
6.(-) Commissions servies	-	-
Marge sur commissions	585	396
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
9.(+) Résultat des opérations de change	102	-1 145
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	102	-1 145
11.(+) Divers autres produits bancaires	-	17
12.(-) Diverses autres charges bancaires	25	37
PRODUIT NET BANCAIRE	3 475	3 482
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
16.(-) Charges générales d'exploitation	1 411	790
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 064	2 691
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-19	61
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-375	558
RÉSULTAT COURANT	2 458	2 072
RÉSULTAT NON COURANT	-532	-119
19.(-) Impôts sur les résultats	833	1 009
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 093	943
 II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
 (+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	 1 093	 943
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	70	6
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	558
23.(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
24.(+) Dotations non courantes	-	-
25.(-) Reprises de provisions	-394	-
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
27.(-) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	-	-
29.(-) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
 (+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	 769	 1 508
31.(-) Bénéfices distribués	-943	-1 743
 (+) AUTOFINANCEMENT	 -174	 -235

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31/12/2018

	(en KUSD)	31/12/2018	31/12/2017
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	9 539	8 840	
2.(+) Récupérations sur créances amorties	-	-	
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	-	-	
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	-6 064	-5 358	
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-532	-119	
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	-1 341	-790	
7.(-) Impôts sur les résultats versés	-834	-1 009	
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	768	1 563	
Variation des :			
8.(-) Crédances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	
9.(-) Crédances sur la clientèle	-25 786	22 365	
10.(-) Titres de transaction et de placement	-	-	
11.(-) Autres actifs	-165	-778	
12.(-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	28 944	-26 839	
14.(+) Dépôts de la clientèle	5 395	-4 680	
15.(+) Titres de créance émis	-	-	
16.(+) Autres passifs	272	307	
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	8 660	-9 625	
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	9 428	-8 062	
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-	
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-	
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-239	-	
21.(+) Intérêts perçus	-	-	
22.(+) Dividendes perçus	-	-	
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-239	-	
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-	
24.(+) Émission de dettes subordonnées	-	-	
25.(+) Émission d'actions	-	-	
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	
27.(-) Intérêts versés	-	-	
28.(-) Dividendes versés	-943	-1 743	
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-943	-1 743	
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV+V)	8 246	-9 805	
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	20 809	30 614	
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	29 055	20 809	

L'AVENIR, C'EST VOUS QUI LE CONSTRUISEZ

Chaque année, nous accordons plus de 50% de nos crédits aux projets des jeunes actifs.

أنتم المستقبل  الشركة العامة
SOCIETE GENERALE